

CODE D'ÉTHIQUE



PROTECTION DES SALARIÉS

Nous avons tous le devoir de contribuer à la cohésion de l'entreprise par la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles.



PROTECTION DU PATRIMOINE

Nous avons tous le devoir de contribuer à protéger et à préserver le patrimoine d'Auto Nejma, à respecter la confidentialité de ses données et à valoriser son image.



PROTECTION DES CLIENTS

Nous avons tous le devoir de veiller à la qualité de nos produits et services et de respecter les lois et règlements en matière de protection des données privées des clients.



PROTECTION DES ACTIONNAIRES

Nous sommes tous responsables de l'intégrité et de la sincérité de l'information et nous devons tous nous abstenir de toute exploitation de celle-ci à des fins personnelles.



PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Nous œuvrons pour entretenir des relations loyales et équitables à l'égard de nos partenaires.



CONTACTS UTILES & SYSTÈME D'ALERTE

Nous avons tous le devoir de dénoncer les non conformités et les pratiques en contradiction avec notre Code d'Éthique en nous adressant au Responsable Compliance via :

Responsable Compliance

Auto Nejma Maroc SA

KM 10, Route d'El Jadida – Casablanca 20230, Maroc

Direct : 05 22 65 96 56 • Standard : 05 22 65 09 90

Fax : 05 22 65 08 25

compliance@autonejma.ma

